

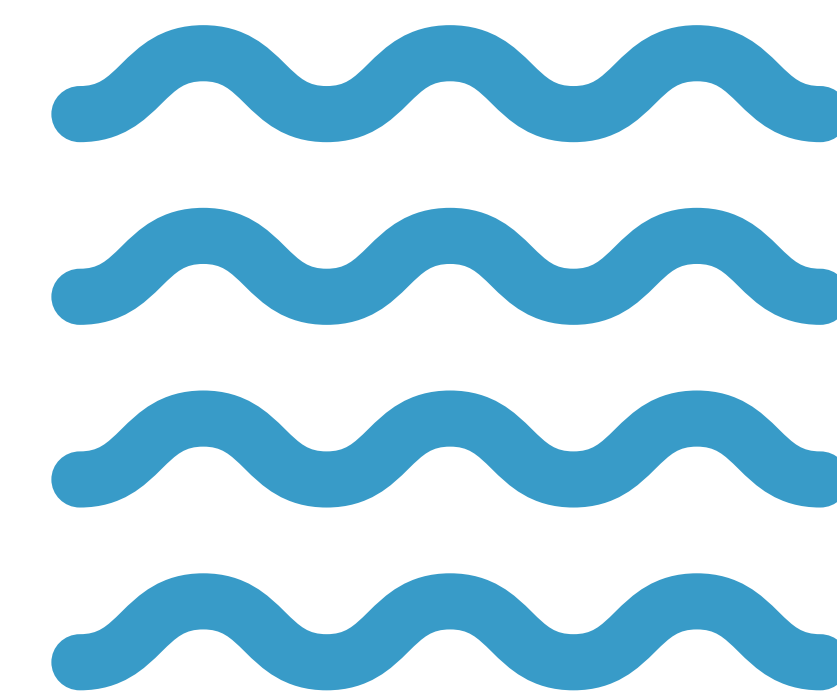
Un projet exemplaire au niveau environnemental

A toutes les phases de chantier, ce projet a été conçu pour minimiser l'impact environnemental tout en assurant une large participation du public.

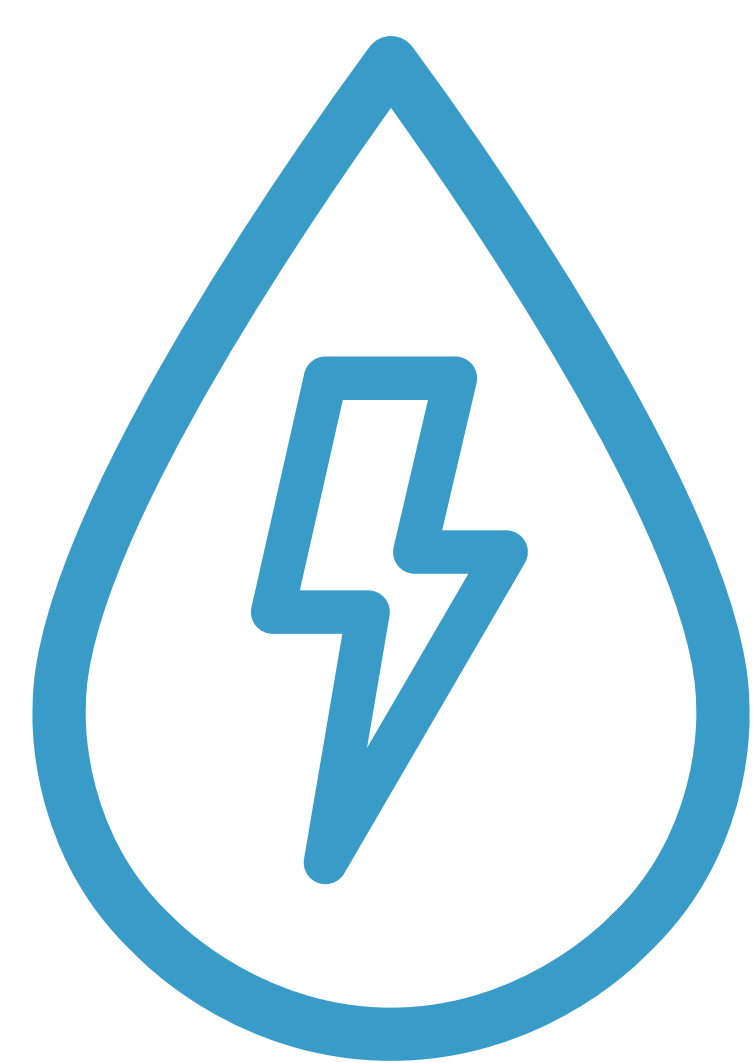
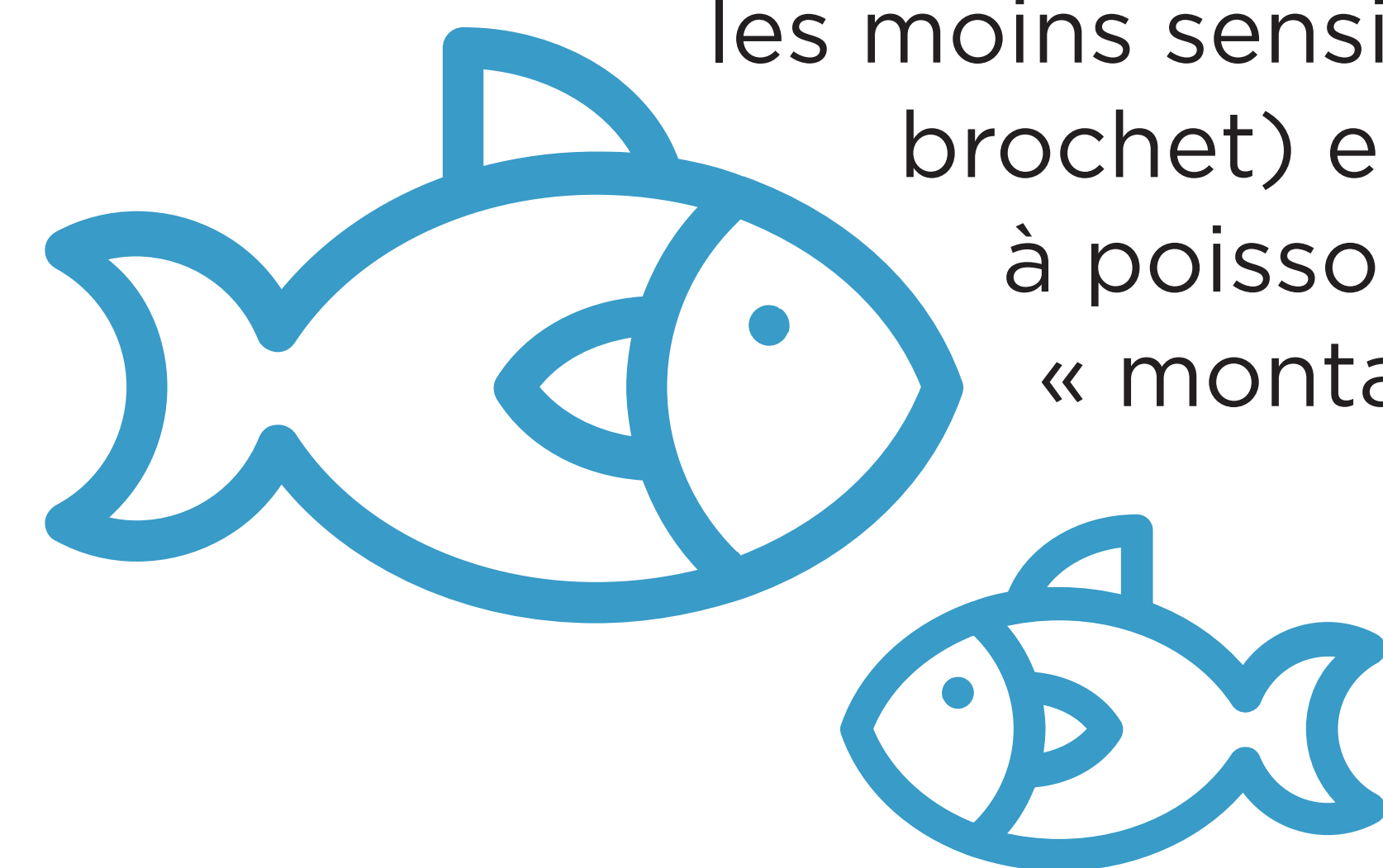
« Le bilan des différents critères de l'évaluation environnementale sur les travaux et leurs conséquences au niveau de l'écluse et du moulin s'avère nettement positif ».

Avis du Commissaire enquêteur rendu dans le cadre de l'enquête publique.

→ Le choix d'une réfection de l'écluse actuelle au lieu d'une création afin de réduire l'impact hydraulique causé par le relargage des matières en suspension dans la rivière



→ Une programmation étudiée pour minimiser l'impact sur le milieu aquatique (en avril pour l'amont et mai pour l'aval, périodes les moins sensibles pour les frayères à brochet) et la création d'une passe à poissons pour faciliter leur « montaison »



→ Le maintien d'une production d'énergie renouvelable grâce aux deux nouvelles turbines installées au niveau actuel du moulin. Le débit turbiné passera alors de 24,6 m³/s à 30 m³/s.

→ Reconstitution de 40 m de berges en amont direct de la centrale, notamment grâce à l'implantation de plus de 35 arbres.

